

S O M M A I R E



Le nouveau Conseil d'Administration

Vive la rentrée avec Lafontaine!

Le point sur les zacs

Bravo aux commerçants !

Sécurité exigée...

Concours de cris rue de Drevail



Ton fric !!!



Au secours !!!



Ras le bol !!!

Membre fondateur de l'APAQS, élu Président lors de notre Assemblée Générale du 20 juin 1995, je tiens à rappeler que toutes nos actions se font et se feront dans le cadre de nos objectifs qui demeurent permanents :

- Préparer notre avenir,
- Faire entendre notre point de vue,
- Améliorer notre cadre de vie,
- Défendre par tous les moyens les intérêts des habitants du quartier,
- Informer nos adhérents.

L'APAQS est et restera une Association indépendante de tout groupement politique ; L'APAQS regroupe des adhérents de toutes tendances. C'est pourquoi durant le premier semestre 95 nous nous sommes abstenus de prendre part au débat politique.

Monsieur Sobitte, Président sortant de l'APAQS, compte tenu de son engagement politique durant la campagne des municipales et de son élection au Conseil Municipal, a tenu à préserver cette indépendance en présentant sa démission. Qu'il soit ici remercié pour son dévouement et son efficacité à notre tête pendant trois ans.



Ce Seine Info se propose de rappeler l'historique des ZAC et de faire le point notamment sur la réalisation des projets municipaux, les problèmes de sécurité et de lutte contre la toxicomanie, les problèmes des commerces et de l'école maternelle.

Sachant que nous avons, ensemble, remporté une grande victoire grâce à votre participation massive aux enquêtes publiques, dont les conclusions nous ont en partie donné raison.

Tous ensemble, nous devons continuer le combat pour vivre mieux notre quartier et, avec sa structure et ses moyens, l'APAQS mettra tout en oeuvre pour rendre notre quartier plus agréable.



Mr Patrice Monceau :
notre nouveau Président
du CA élu pour 3 ans

Le Président,
Patrice MONCEAUX

A U F I L D E L ' E A U

Nouveau Conseil, nouveau Président...

Un nouveau Conseil d'Administration de l'APAQS a été élu.

A la date du 20 Juin 95, l'APAQS a réélu son bureau. 9 membres bénévoles, anciens ou nouveaux de l'APAQS restent à l'écoute de notre quartier :

- Denis Dubray
- Jean-Pierre Frontier

- Florence Leconte
- Colette Michat
- Patrice Monceau (Président)
- André Penchinat
- Jean-Philippe Rogue
- Nadia Thoueille
- Jacques Thoueille

BULLETIN D'ADHESION 1995-1996



Je désire :

- Renouveler mon adhésion** à l'Association Pour l'Aménagement du Quartier Seine de Juvisy.
- Adhérer** à l'Association Pour l'Aménagement du Quartier Seine de Juvisy.

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

Je joins un chèque de 50 Francs à l'ordre de l'APAQS :
APAQS - BP n° 3 - 91261 JUVISY CEDEX

" Pour la sécurité Quartier Seine rideau baissé ! "

Bravo aux commerçants !

L'été a-t'il été trop chaud cette année aux abords de la gare ?...

Le samedi 2 septembre 1995, pendant deux heures, les rideaux des boutiques sont restés baissés rues de Draveil, Montessuy et Jean Danaud. Dès 9 heures, les commerçants se sont regroupés et ont pris la tête d'un défilé de près de 80 personnes (je les ai comptées !), comprenant également des clients, des usagers de la gare et des représentants de l'APAQS. Banderole en tête, ils sont remontés jusqu'à la mairie. Monsieur le Maire les y attendait. Il était averti de leur venue depuis plusieurs jours car des affichettes avaient été apposées aux devantures des magasins.

C'est une réunion un peu houleuse qui s'est tenue dans la salle des mariages...

De quoi a-t'on parlé ?

D'insécurité dans la rue et jusque dans les magasins, d'agressions multiples aux abords immédiats de la gare, de mendicité trop souvent agressive, de violences de toutes sortes, verbales ou physiques, de sacs arrachés, de racket, de passage à tabac de SDF,

d'escaliers encombrés par des groupes de personnes désœuvrées et suspectes et, bien sûr, des drogués et de ceux qui les "accompagnent" : les dealers.

C'est en effet pendant l'été que l'on a pu constater une recrudescence du trafic, avec l'arrivée massive de vrais professionnels de la drogue, bien décidés à investir le quartier.

Il fallait agir vite et, sans la détermination des commerçants, on pouvait craindre à chaque instant une dérive grave et durable. Déjà, une lettre-pétition avait été signée cet été et envoyée à Monsieur le Maire. Mais il aura fallu la manifestation de ce samedi-là pour réussir à persuader les autorités municipales et la Police Nationale qu'il fallait intervenir d'urgence pour rétablir la sécurité des personnes sur la voie publique. Ces mêmes autorités ont montré que cela était possible, puisque leurs interventions pendant les jours qui ont suivi, ont, de toute évidence, été couronnées de succès. Mais, c'est dans la durée qu'il faut maintenant appréhender le problème.

Ni les commerçants, ni les riverains, ni l'APAQS n'ont pour vocation de résoudre les problèmes de la drogue et de l'exclusion.

Ils ont simplement montré que les habitants du Quartier Seine refusaient d'être les exclus de la sécurité !

- La présence policière devra être effective plusieurs mois durant, sinon définitivement.

- La Municipalité devra rester particulièrement à l'écoute de ses administrés sur ces questions de la sécurité. Rappelons qu'il y a près d'un an, cinq associations de Juvisy avaient déjà envoyé une lettre alarmante à Monsieur le Maire et qu'une réunion s'était tenue avec le Commissaire Divisionnaire de Police de Juvisy.

- Un Collectif de riverains du Quartier Seine de Juvisy pour lutter contre l'insécurité s'est constitué au lendemain de la manifestation. Il est composé de dix membres : 5 commerçants, 4 résidents et deux représentants de l'APAQS.

- En réponse à la lettre-pétition des commerçants, Monsieur le Maire a programmé une réunion avec Monsieur le Sous-Préfet (à Palaiseau), à laquelle ont participé 5 membres du collectif, le Commissaire divisionnaire de Juvisy, Monsieur le Maire et des élus municipaux.

Cette réunion s'est tenue le 20 septembre.

Les représentants du collectif ont montré qu'il était absurde d'installer des sites d'accueil de personnes socialement en difficulté à proximité immédiate des revendeurs de drogue !

L'assurance nous a été donnée que la présence policière serait maintenue



pendant plusieurs mois à la gare ; ensuite... une présence permanente aux abords de la gare a été évoquée, sous une forme à définir...

- Par ailleurs, une délégation de l'APAQS a rencontré les responsables de l'Association "Boutique CASA", qui est installée depuis Février 1995 rue Danton, sur le terrain des anciennes usines Coféracrier. Cette Association assure l'accueil de jour des "Sans Domicile Fixe" (SDF) qui le souhaitent et leur offre petit déjeuner, douches, sanitaires, laverie, salle de repassage, bibliothèque et bagagerie. Cette association avait pu paraître en partie responsable de la dégradation du climat dans le quartier. En réalité, c'est plutôt la présence permanente de délinquants à proximité qui mettrait les usagers de la CASA en danger.

- L'APAQS se propose également de rencontrer des représentants SNCF en charge des problèmes de la sécurité à l'intérieur de la gare.

Les problèmes liés à l'insécurité dans le Quartier Seine ne sont pas résolus.

Mais cette bataille-là, avec toute la population concernée, nous sommes bien décidés à la gagner ! ■



LE POINT SUR L'AMENAGEMENT DU QUARTIER SEINE.

Depuis mai 95, les projets ZAC (Zones d'Aménagement Concerté) font l'objet de réflexions. Les projets d'aménagement ont été soumis à 3 commissions d'enquête distinctes, pour chacune des 3 ZAC : "Monttessuy", "Bords de Seine 1" et "Pasteur".

Résultat : 2 avis sur les 3 ont été défavorables.

Cependant, la municipalité reste décisionnaire et est en droit de rester sourde aux conseils reçus. Elle n'envisage d'ailleurs qu'une restructuration très insuffisante, comme nous allons le voir.

Lors de notre Assemblée Générale du 20 juin 1995 nous avons pu informer l'ensemble des adhérents présents des résultats des trois enquêtes publiques sur les projets de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté). Ces projets ont fait l'objet, de la part des habitants et associations, de très nombreuses critiques ou remarques.

Grâce à vos interventions, les habitants du quartier ont peut-être évité le pire, particulièrement en ce qui concerne le projet de ZAC Monttessuy, franchement mauvais.

Rappelons la situation actuelle concernant les 3 ZAC :

C'est encore insuffisant pour préserver l'harmonie des quais de Seine. A ce propos, Mr le Maire nous a précisé que tout allègement de la surface constructible créera un déficit qui devra être supporté par la municipalité (8 millions de francs pour une réduction de 10% ...).

D'autres réunions devraient avoir lieu et aboutir au nouveau projet qui sera soumis à Enquête Publique au printemps 1996.

Restons vigilants. L'APAQS vous tiendra informés du nouveau projet et vous demandera de participer aux discussions et d'exprimer vos opinions.

ZAC MONTESSUY.

Avis défavorable : Projet remis en chantier par la municipalité

Superficie : 21 800 m².

Étaient prévus :

- zone d'activité : 10 000 m²
- zone logements nouveaux : 32 200 m²

Conséquences :

- construction de 420 logements, soit une augmentation prévisible de 1000 habitants
- accueil (possible) de 400 emplois tertiaires.

Le projet de ZAC Monttessuy a fait l'objet d'un avis défavorable de la part du Commissaire Enquêteur, qui a retenu en grande partie les remarques faites par l'APAQS et les habitants de Juvisy (plus d'une centaine) concernant :

- La surdensification de population,
- La surdensification des constructions,
- L'insuffisance des espaces de loisirs,
- La non prise en compte des risques d'inondation et des problèmes d'assainissement.

La Municipalité a décidé de tenir compte de cet avis défavorable du Commissaire Enquêteur (bien qu'elle s'interroge sur ses compétences ...) et remet en chantier le projet.

Les études du nouveau plan d'aménagement seront reprises dès SEPTEMBRE avec :

- une nouvelle étude de l'implantation des espaces publics et de la Maison de Quartier.
- un allègement de l'ordre de 10% de la surface constructible, tant en logements qu'en locaux à vocation économique.

ZAC "BORDS DE SEINE 1".

Avis défavorable. Projet maintenu !

Superficie : 20 000 m²

- zone d'activité: 10 600 m²
- zone logement: 13 000 m²
- commerce: 1 200 m²

Conséquences:

- construction de 175 logements soit une augmentation prévisible de 400 habitants
- accueil (possible) de 400 emplois tertiaires.

Ce projet a fait l'objet d'un avis défavorable de la part du Commissaire Enquêteur qui a lui aussi souligné la nécessité d'intégrer cette ZAC dans l'ensemble du quartier en tenant compte notamment de la future ZAC BORDS DE SEINE 2 (qui, rappelons le, s'étend sur un peu plus 5 hectares à la limite d'Athis). La Municipalité passe outre, maintient son projet et veut décider de la création de ZAC au prochain Conseil.

Cependant, les réserves faites par la Préfecture obligent le Maire à reporter cette décision à plus tard...

Ce futur projet augmentera encore fortement la densité de population du quartier.

Le dossier concernant cette ZAC est à disposition du public à la Mairie, mais l'Enquête Publique est close et on ne peut plus intervenir à ce niveau.

IL N'EST PAS NORMAL...

Il n'est pas normal... que l'insécurité augmente, augmente...
Il n'est pas normal... d'avoir peur en traversant la route
Il n'est pas normal... d'avoir peur dans les souterrains de la gare
Il n'est pas normal... d'empêcher le passage piéton en s'assurant sur les marches
Il n'est pas normal... d'empêcher le passage en s'assurant sur les composteurs SNCF

Il n'est pas normal... d'être racketté
Il n'est pas normal... de se faire agresser
Il n'est pas normal... d'avoir un couteau sous la gorge
Il n'est pas normal... d'être victime
Il n'est pas normal... que les gens se droguent
Il n'est pas normal... que les trafics de drogue existent dans notre quartier
Il n'est pas normal... d'avoir si peu de présence policière dans notre quartier
Il n'est pas normal... que tout cela continue impunément.

Vive la rentrée!

Cette année encore, des effectifs très tendus, puisque l'on compte entre 28 et 30 élèves dans toutes les classes.

Les équilibrages d'effectifs habituels, qui consistent à passer les élèves les plus âgés d'une tranche d'âge dans la classe supérieure, ont cette année trouvé leurs limites: 4 enfants, nés au début 1991, qui avaient été mis directement chez les moyens à la rentrée 1994, ont dû rester dans la même classe maternelle des moyens, pour la simple raison qu'il n'y avait pas de place dans la classe des grands. Les 4 enfants étaient cependant jugés mûrs pour passer dans la classe maternelle des grands.

Seule explication reçue: "il n'y a pas la place et vous ne pouvez rien dire car maintenant ils sont dans la classe qui correspond à leur tranche d'âge."

Petit rappel: la loi prévoit pour les parents le droit de mettre leurs enfants à l'école dès l'âge de 2 ans, sous réserve qu'il y ait de la place. L'école La Fontaine, qui paraît-il est bien dimensionnée, ne peut accepter les élèves ayant 2 ans et demi en septembre, car elle n'a pas la place suffisante. Ces enfants rentrent donc à l'école à 3 ans et demi: c'est ce qui s'appelle mettre tous les moyens en faveur de l'éducation.

Nous nous inquiétons sérieusement de la situation qui va se créer lors de la construction des prochaines ZAC:

- Quand la nouvelle école que Mr le Maire met en avant sera-t-elle construite?
- Comment sera-t-elle dimensionnée?
- Comment feront les habitants du quartier en attendant son ouverture?
- Que dirons-nous aux habitants de Viry-Chatillon et de Draveil qui souhaitent mettre leur enfants à l'école chez

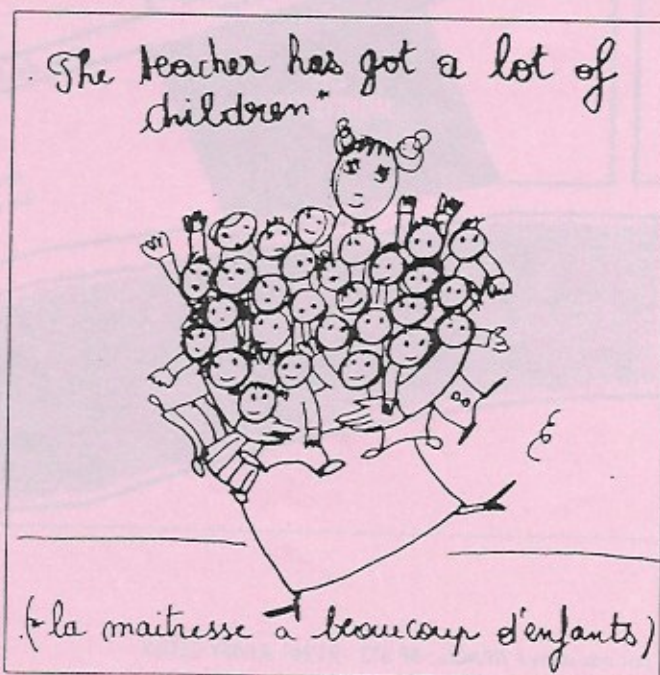
nous? (les ZAC de Viry vont certainement générer quelques demandes).

- Pourrions-nous dimensionner cet équipement en coordination avec Viry, ce qui permettrait d'accueillir suffisamment d'élèves pour les besoins du quartier et de partager les coûts avec une commune voisine.

Toutes ces questions restent à ce jour en suspend et les propos tenus par la Mairie ne nous rassurent pas:

- "Il n'y a pas de problème.
- Nous n'avons pas à nous occuper des communes voisines.
- L'école sera construite quand les programmes seront suffisamment avancés."

Nous vous tiendrons informés de tout nouveau développement. ■



- ZAC "PASTEUR"

Avis favorable. Projet retenu

Superficie : 16 600 m²

zone d'activité: 6 000 m²

zone logement: 17 400 m²

commerce: 500 m²

Conséquences:

construction de 270 logements soit une augmentation prévisible de 500 habitants

- accueil (possible) de 240 emplois tertiaires.

La ZAC Pasteur a été soumise au conseil municipal du 10 Juillet. Elle est la seule à avoir reçu un **avis favorable** malgré les réserves faites sur la circulation rue Pasteur et l'assainissement. (les égouts).

Compte tenu des chiffres qui précèdent on peut estimer que le projet présentera entre 400 et 600 logements et 20 000 m² d'activité et commerces soit plus de 1 200 habitants

CONSEQUENCES :

L'augmentation du nombre d'habitants du quartier peut être estimée à environ 3000 personnes en tenant compte de la ZAC PASTEUR.

A la lecture de ce qui précède il apparaît clairement que nos actions ont été utiles. La ZAC MONTESSUY et la ZAC BORDS DE SEINE 1 sont remises à l'étude. C'est une grande victoire.

Concernant les créations de ZAC BORDS DE SEINE 1 et PASTEUR il nous appartient à tous de rester vigilants et dénoncer toute dérive.

Chaque fois que ce sera possible l'APAQS, au nom de ses adhérents, fera connaître à la Municipalité les problèmes rencontrés et défendra par tous les moyens à sa disposition les intérêts du Quartier Seine.

Nous avons ensemble évité le pire, continuons notre action et ainsi arriverons-nous à "MIEUX VIVRE NOTRE QUARTIER".

-Future ZAC "BORDS DE SEINE 2"

Il s'agit d'un projet dont l'étude est remise à plus tard. En effet, le projet initial (dit projet "CASTRO", du nom de l'urbaniste qui l'avait présenté) regroupait toute la partie du Quartier Seine comprise entre la rue de Draveil et la limite d'Athis, c'est à dire qu'il incluait la ZAC "Bords de Seine 1". Il avait été jugé très largement positif par l'APAQS et par nombre d'habitants.

